



Cofinancé par
l'Union européenne

l'Europe
s'engage
en France

PROJETS SOUTENUS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN + ANNEE 2022 - 2023

Pour les années 2022-2023,

Une subvention au titre du Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences, a été attribuée pour 3 dossiers retenus lors de l'Assemblée départementale du 19 juin 2023.

Il s'agit des actions suivantes positionnées sur la Priorité 1.h - Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés :

- **Sur le dispositif 1.h.29 SOUTENIR LES PARCOURS DE RETOUR A L'EMPLOI_2022 – 2027**
 - « Chantiers d'insertion » pour un montant de subvention Fonds Social Européen + de 795 840,60€ - Entraide Berruyère, Années 2022 -2023,
 - « Le Relais – Année 2022 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen + de 819 606€ - Le Relais – Années 2022 - 2023,
- **Sur le dispositif:1.h.28 ACCOMPAGNER ET S'INSERER_ 2022 - 2027**
 - - « ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA VERS ET DANS L'EMPLOI 2022-2023 » - Département du Cher

En tant que chef de file en matière d'aides sociales, le Département du Cher a confié à des référents insertion emploi l'accompagnement vers et dans l'emploi de personnes allocataires du RSA

L'accompagnement est formalisé par écrit dans un contrat d'engagements réciproque. Ce contrat est suivi et ajusté.

Cette action a été retenue en 2022-2023 pour un montant de 500 040€.